MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE PÉKIN

Semaine du 3 mai 2021

Chine continentale

Banque et finance (ici)

Secteur bancaire : *l'encours des prêts des institutions financières a augmenté de 12,6% au T1 2021*
Ouverture financière : *Morgan Stanley devrait prendre le contrôle presque total de ses deux coentreprises en Chine continentale*
Ouverture financière : *la PBoC publie un projet de réglementation sur le programme pilote « Cross-Border Wealth Management Connect » dans la Grande Baie*

Echanges et politique commerciale (ici)

Commerce extérieur : *chiffres actualisés du commerce extérieur chinois pour la période janvier – avril 2021 selon les douanes chinoises*
Relations UE – Chine : *la Commission européenne clarifie sa position sur les efforts déployés en faveur de l'accord global sur les investissements (CAI)*
Relations Chine – Etats-Unis : *Boeing s'impatiente de revenir sur le marché chinois, tandis que la connectivité aérienne entre la Chine et les Etats-Unis s'améliore*
Relations US – Chine : *la deuxième évaluation de la mise en œuvre de l'accord de phase 1 pourrait avoir lieu « à court terme »*
Relations Australie – Chine : *l'Australie examine la propriété chinoise du port de Darwin*
Relation Australie – Chine: *la NDRC annonce la suspension du dialogue économique stratégique*
OMC : *quatre nouveaux directeurs généraux adjoints nommés*

Climat des affaires (ici)

Barrières commerciales : *publication du rapport annuel de l'USTR sur les barrières au marché*

Industrie et numérique (ici)

Télécommunications : *les essais préparatoires au déploiement de la 5G en Inde n'incluent pas les équipementiers chinois*
Automobile : *DPCA lance une « stratégie du nouveau lion » (新狮战略)*
Cosmétiques : *entrée en vigueur de règlementations prévoyant une exemption de tests sur animaux pour les produits cosmétiques d' « utilisation générale » étrangers entrant sur le marché chinois*

Développement durable, énergie et transports (ici)

Energie : *le prix du charbon thermique a augmenté de 50% en glissement annuel en avril 2021*
Transports : *les congés de début mai effacent les effets de la crise du COVID-19 sur le nombre de voyageurs*
Environnement : *la Chine serait le deuxième pays financeur d'entreprises liées au risque de déforestation après le Brésil, selon un rapport de Forests & Finance*
Développement durable : *Xi Jinping annonce un contrôle strict des projets à forte consommation d'énergie et à fortes émissions*

Actualités régionales (ici)

Shanghai : *forte hausse de la consommation durant les congés de la Fête du Travail*
Shanghai : *le e-Yuan fait ses débuts à Shanghai pour la fête du Double 5*

Hong Kong et Macao (ici)

Hong Kong

Reprise économique au T1-2021 : *Hong Kong connait une croissance du PIB de 7,8% (g.a) au premier trimestre, nourrie par la hausse de 33% des exportations et de 7,5% des ventes de détail*

Macao

Casinos : *les revenus des casinos ont augmenté en avril de +1014.4% (g.a)*

Taïwan (ici)

PIB : *la croissance atteint 8,16% au T1 2021*
Propriété intellectuelle : *le dernier rapport annuel « Special 301 » des Etats-Unis se félicite des efforts de Taïwan dans le domaine de la protection du secret des affaires*
CBC *: BNP Paribas parmi les trois banques étrangères les plus rentables à Taïwan*
TAIEX : *consolidation du principal indice boursier après la hausse continue des derniers mois*
GNL : *le MOEA propose de construire le terminal gazier de Guantang un peu plus loin des côtes*

Mongolie (ici)

Investissements étrangers : *le volume d'IDE, en hausse depuis le début de l'année 2021, atteint 314,8 MUSD en mars.*
Banque centrale : *record enregistré des réserves officielles de change à 4,7 Mds USD*
Marché du travail : *le taux de chômage en hausse à 7,6% au niveau national en 2020*

Chine continentale

Banque et finance

Secteur bancaire : l'encours des prêts des institutions financières a augmenté de 12,6% au T1 2021

Au T1 2021, l'encours des prêts des institutions financières a augmenté de 7 670 Mds RMB (1 187 Mds USD) pour atteindre au total 180 410 Mds RMB (27 927 Mds USD), soit une augmentation de 12,6% en glissement annuel.

Au T1 2021, l'encours de la **« finance inclusive »** (les prêts inférieurs à 10M RMB (1,5M USD) accordés aux petites et micro entreprises et aux particuliers pour des raisons opérationnelles) a augmenté de 1 960 Mds RMB (303 Mds USD) pour atteindre 23 460 Mds RMB (3 632 Mds USD), en hausse de 28% en g.a. Pour mémoire, selon les objectifs fixés lors des *Lianghui*, les prêts inclusifs aux PME par les grandes banques commerciales devraient augmenter de plus de 30% en 2021.

Au T1 2021, l'encours des prêts liés à la **finance verte** s'élevait à 13 030 Mds RMB (2 017 Mds USD), soit une augmentation de 24,6% en g.a., dont 67,3% pour les crédits accordés aux projets destinés à la réduction des émissions de carbone. Les prêts verts sont des prêts accordés par les institutions financières aux entreprises / institutions publiques pour les investissements dans la conservation de l'énergie, la protection de l'environnement, la production propre, l'énergie propre, l'écologie, la modernisation verte des infrastructures, dans le but de protéger l'environnement, de lutter contre le changement climatique et de promouvoir l'utilisation efficace des ressources. Pour rappel, le développement de la finance verte a été identifié comme un objectif clé du 14ème Plan Quinquennal publié lors des *Lianghui* et de la feuille de route annuelle de la PBoC pour l'année 2021, rendue publique en janvier. Les autorités ont réitéré leur volonté de développer la finance verte pour contribuer à atteindre le pic d'émissions carbone avant 2030 et la neutralité carbone en 2060. Dans le Rapport de Politique monétaire du quatrième trimestre 2020, la PBoC soulignait également la nécessité de mettre en œuvre des mécanismes incitatifs et dissuasifs via la mise en place d'outils de *refinancing* et *rediscounting*, au service des enjeux environnementaux nationaux. Selon les analyses de la *China International Capital Corporation*, la Chine devra investir 22 000 Mds RMB (3 400 Mds USD) par an d'ici 2030 puis 3 900 Mds RMB (604 Mds USD) entre 2030 et 2060 afin de réduire puis d'éliminer totalement les émissions carbone.

Au T1 2021, l'encours des **prêts agricoles** a augmenté de 2 050 Mds RMB (317 Mds USD) pour atteindre 40 680 Mds RMB (6 297 Mds USD), soit une augmentation de 10,7% en g.a.

Au T1 2021, l'encours des **prêts immobiliers** augmentait de 1 670 Mds RMB (259 Mds USD) à 50 030 Mds RMB (7 745 Mds USD), en hausse de 10,9% en g.a. Pour mémoire, à fin décembre, la PBoC et la CBIRC ont conjointement publié une circulaire introduisant de nouvelles mesures réglementaires visant à encadrer les encours de prêts immobiliers des institutions bancaires. Les mesures incluent l'établissement de deux ratios plafonnant la proportion des crédits immobiliers dans l'encours total des crédits accordés : un ratio plafonnant la part des prêts bancaires aux promoteurs immobiliers dans l'encours total des prêts et un ratio plafonnant la part des prêts au logement des particuliers.

	Prêts totaux	Finance inclusive	Finance verte	Prêts agricoles	Prêts immobiliers
Encours au T1 2021	180 410 Mds RMB (27 927 Mds USD)	23 460 Mds RMB (3 632 Mds USD)	13 030 Mds RMB (2 017 Mds USD)	40 680 Mds RMB (6 297 Mds USD)	50 030 Mds RMB (7 745 Mds USD)
Croissance par rapport au T1 2020	12,6%	28,0%	24,6%	10,7%	10,9%
Croissance par rapport au T4 2020	4,4%	9,0%	9,0%	4,4%	0,9%

Ouverture financière : *Morgan Stanley* devrait prendre le contrôle presque total de ses deux coentreprises en Chine continentale

Le partenaire chinois, la société de valeurs mobilières publique *China Fortune Securities Co. Ltd*. qui détient 49% de la coentreprise de valeurs mobilières *Morgan Stanley Huaxin Securities Co. Ltd*., vend une participation de 39% au prix de 569,6M RMB (88M USD). Elle vend également sa participation de 36% dans *Morgan Stanley Huaxin Fund Management Co. Ltd.*, un gestionnaire de fonds communs, pour 389,3M RMB (60M USD). *Morgan Stanley*, qui a obtenu l'année dernière l'approbation réglementaire pour augmenter sa participation dans la coentreprise de valeurs mobilières à 51% contre 49%, est déjà le principal actionnaire de ces deux sociétés. Si les achats de participation sont approuvés par les régulateurs chinois, *Morgan Stanley* détiendra 90% de *Morgan Stanley Huaxin Securities* et 85% de *Morgan Stanley Huaxin Fund Management*.

Morgan Stanley est l'une des nombreuses institutions financières étrangères qui cherchent à prendre le contrôle de leurs coentreprises chinoises ou à créer des filiales en propriété exclusive ou majoritaire pour exploiter le secteur en plein essor des services financiers du pays après que le gouvernement a supprimé les limites de propriété en 2020 dans le cadre d'un programme d'ouverture financière. La CSRC a jusqu'à présent autorisé huit sociétés étrangères à créer des sociétés de valeurs mobilières sous contrôle étranger ou à prendre des participations majoritaires dans des coentreprises de valeurs mobilières existantes. *UBS Group AG*, la première banque étrangère à obtenir l'autorisation pour le contrôle majoritaire de son entreprise de valeurs mobilières en Chine, envisage d'acquérir une autre participation de 16%, tandis que *Goldman* a conclu un accord avec son partenaire pour racheter 49% de participation. *JPMorgan* a porté sa participation à 71% en novembre. *Credit Suisse Group AG* chercherait également à prendre le contrôle total de son entreprise de valeurs mobilières au cours de l'année prochaine.

Ouverture financière : la PBoC publie un projet de réglementation sur le programme pilote « *Cross-Border Wealth Management Connect* » dans la Grande Baie

La PBoC a publié le jeudi 6 mai un projet de réglementation, ouvert aux commentaires publics, sur la mise en œuvre du programme pilote « Cross-Border Wealth Management Connect » dans la région de la Grande Baie (Guangdong, Hong Kong et Macao), qui rendra possible les investissements transfrontaliers dans les deux sens.

Le « Northbound Connect » qualifie ainsi les flux correspondant aux placements des investisseurs de Hong Kong et Macao qui font l'acquisition de produits financiers vendus sur le continent et à l'inverse, le « Southbound Connect » définit les transferts des investisseurs continentaux qui achètent des produits financiers vendus à Hong Kong et Macao.

Comme le précise la PBoC, ce programme pilote répond aux attentes, d'une part, des particuliers de Hong Kong et de Macao souhaitant acheter des produits financiers auprès des banques chinoises continentales pour élargir leurs canaux d'investissement sur le continent ; et d'autre part, des résidents continentaux souhaitant acheter des produits d'investissement auprès de banques de Hong Kong et de Macao afin de diversifier l'allocation de leurs actifs personnels. Le projet est ouvert aux commentaires publics jusqu'au 21 mai et devrait entrer en application 30 jours après la promulgation du texte.

Comme annoncé précédemment par la *Hong Kong Monetary Authority* (HKMA), les quotas d'investissement seront plafonnés à 150 Mds RMB (23 Mds USD) dans chaque direction (investissements de Hong Kong vers la Chine continentale et inversement). Les succursales de la PBoC à Guangzhou et à Shenzhen publieront quotidiennement le montant du solde (« afflux nets de fonds » – « sorties nettes de fonds », le solde ne devant pas dépasser 150 Mds RMB). Initialement, les produits d'investissement devraient inclure des produits financiers non complexes et présentant un niveau de risque « faible à moyen » (devises, titres à revenu fixe, fonds communs de placement, etc.). L'ensemble des opérations d'investissement se réalisera en « circuit fermé », par un système de paiements transfrontaliers en RMB, via des comptes bancaires personnels existants ou ouverts pour l'occasion auprès d'institutions financières qualifiées de part et d'autre.

Les textes publiés par la PBoC précisent les modalités relatives aux institutions financières impliquées dans le programme. Du côté continental, les institutions financières doivent répondre à des exigences spécifiques, notamment un niveau d'expérience dans les activités d'investissements transfrontaliers (3 ans minimum), présenter des systèmes de contrôle des opérations et de gestion des risques internes adéquates, disposer des conditions techniques nécessaires pour contrôler les flux de fonds transfrontaliers et assurer les transferts en circuit fermé. Quant à elles, les autorités de gestion financières compétentes de Hong Kong et Macao fixeront les exigences réglementaires pour les institutions locales impliquées dans le programme. S'agissant des investisseurs, seront éligibles les investisseurs continentaux ayant au moins 2 ans d'expérience en matière d'investissements financiers et ayant un solde mensuel d'actifs financiers d'au moins 1 M RMB (actifs financiers nets du ménage) au cours des trois derniers mois, montant qui constituera également un quota d'investissement individuel. Les fonds utilisés doivent être des fonds propres et non des fonds levés auprès de tiers ou d'autres institutions financières.
Les succursales de la PBoC, de la CBIRC et de la CSRC implantées à Guangzhou et à Shenzhen seront conjointement en charge de la supervision des activités de ce programme pilote, et appliqueront des sanctions à l'encontre des institutions financières et des investisseurs en cas de violations des réglementations en vigueur.

Retour au sommaire (ici)

Echanges et politique commerciale

Commerce extérieur : chiffres actualisés du commerce extérieur chinois pour la période janvier – avril 2021 selon les douanes chinoises

- **+32,3 % à 263,9 Mds USD pour les exportations de biens en avril en g.a.,** bien au-dessus des prévisions (estimation médiane de 24,1 % des économistes sondés par Bloomberg). Cette très forte croissance s'explique par *(i)* un effet de base important dans le contexte de la pandémie et de la reprise timide de la production en avril 2020 ; *(ii)* une reprise économique forte aux Etats-Unis et *(iii)* une demande mondiale importante maintenue à l'égard de la Chine, notamment en matériel médical et informatique, et lié à l'arrêt de la production dans d'autres pays notamment en Inde.

  Les exportations vers la plupart des pays partenaires ont été dynamiques, notamment vers les Etats-Unis (+31,2 % à 42,0 Mds USD), l'Union européenne (+23,8 % à 39,9 Mds USD), l'ASEAN (+42,2 % à 42,0 Mds USD), Hong Kong (+25,7 % à 27,2 Mds USD), et la Corée du Sud (+20,9 % à 11,6 Mds USD).
  Les exportations dans la majorité des secteurs ont augmenté, en particulier les produits électriques et mécaniques (+30,3 % à 154,7 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+38,3 % à 11,7 Mds USD) ainsi que les produits de haute technologie (+24,8 % à 76,1 Mds USD). Les exportations d'ordinateurs (+0,7 % à 19,3 Mds USD) ont marqué le pas, probablement à cause de la pénurie de semi-conducteurs. Celles de produits textiles (-16,8 % à 12,2 Mds USD ; comprend les masques) et de pétrole brut ont en revanche chuté (-18,2 % à 3,3 Mds USD) de par l'effet de base important.

- **Sur les quatre premiers mois, les exportations ont augmenté de 44,0 % (à 973,7 Mds USD)** ; elles avaient diminué de 9,1 % en 2020. Celles-ci ont été particulièrement dynamiques vers les Etats-Unis (+60,8 % à 161,2 Mds USD), l'UE (+46,6 % à 150,1 Mds USD) et l'ASEAN (+38,8 % à 146,3 Mds USD). Les hausses des exportations de produits mécaniques et électriques (+46,5 % à 583,4 Mds USD) et de produits de haute technologie (+41,7 % à 288,6 Mds USD) ont été les plus importantes.

- **+43,1 % à 221,1 Mds USD pour les importations des biens en avril, le plus haut niveau depuis janvier 2011**. Cette hausse importante peut s'expliquer par la flambée des prix des produits de base, la forte reprise en Chine et par l'effet de base.

  Les importations en provenance des principaux partenaires ont été dynamiques, notamment en provenance de l'ASEAN (+40,6 % à 31,4 Mds USD), de l'Union européenne (+43,3 % à 26,8 Mds USD), de Taiwan (+25,5 % à 19,4 Mds USD) et des Etats-Unis (+51,7 % à 13,9 Mds USD).

  Les importations de la majorité des marchandises ont bondi : produits électriques et mécaniques (+27,6 % à 93,4 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+22,6 % à 33,1 Mds USD) et les ordinateurs (+11,9 % à 5,3 Mds USD) ; produits de haute technologie (+22,9 % à 66,0 Mds USD) ; produits agricoles (+30,0 % à 18,3 Mds USD) ; minerais de fer (+89,6 % à 16,2 Mds USD).

- **Sur l'ensemble des quatre premiers mois, les importations ont augmenté de 31,9 % (à 815,7 Mds USD)** ; elles avaient diminué de 5,4 % en 2020. Celles-ci ont été particulièrement dynamiques en provenance de l'ASEAN (+35,3 % à 117,7 Mds USD), de l'UE (+35,7 % à 100,2 Mds USD), des Etats-Unis (+64,7 % à 60,5 Mds USD) et d'Australie (+28,7 % à 48,8 Mds USD). Les hausses des importations de produits électriques et mécaniques (+29,9 % à 350,0 Mds USD), dont les semi-conducteurs (+27,8 % à 126,7 Mds USD), de produits de haute technologie (+28,6 % à 250,1 Mds USD) et de produits agricoles (+32,9 % à 68,0 Mds USD) ont été les plus importantes.

- **L'excédent commercial sur le mois d'avril s'élève à 42,9 Mds USD** (par rapport à 45,3 Mds l'année précédente).

Commerce extérieur de la Chine sur la période janvier-avril 2021 (source : douanes chinoises)

	Montant (Mds USD)	Evolution en g.a. (valeur USD)
Echanges totaux	1 789,4	+38,2 %
Exportations chinoises	973,7	+44,0 %
Importations chinoises	815,7	+31,9 %
Balance commerciale	157,9	*augmentation de la balance commerciale de 102,1 Mds USD*

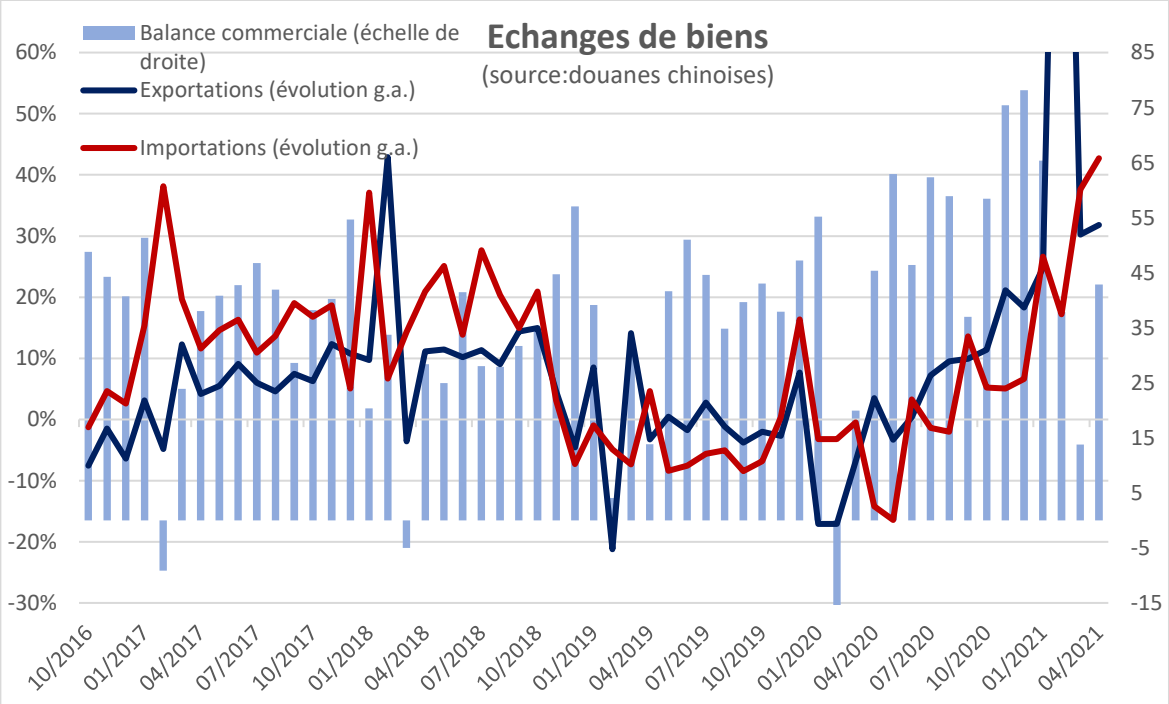

➢ **Principaux fournisseurs de la Chine sur la période janvier-avril 2021 (source : douanes chinoises)**

Fournisseur	Montant (Mds USD)	Part de marché (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
ASEAN	117,8	14,4	+35,3 %
Union européenne	100,2	12,3	+35,7 %
dont Allemagne	*38,9*	*4,8*	*+30,8 %*
dont France	*12,1*	*1,5*	*+45,1 %*
Taiwan	74,1	9,1	+36,8 %
Corée du Sud	64,7	7,9	+24,8 %
États-Unis	60,5	7,4	+64,7 %
Japon	66,1	8,1	+27,9 %
Australie	48,8	6,0	+28,7 %

Principaux clients de la Chine sur la période janvier-avril 2021 (source : douanes chinoises)

Client	Montant (Mds USD)	Part des exports (%)	Evolution en g.a. (valeur USD)
États-Unis	161,2	16,6	+60,8 %
Union européenne	150,1	15,4	+46,6 %
ASEAN	146,3	15,0	+38,8 %
Hong Kong	100,5	10,3	+41,0 %
Japon	52,4	5,4	+21,2 %
Corée du Sud	44,2	4,5	+33,0 %

Relations UE – Chine : la Commission européenne clarifie sa position sur les efforts déployés en faveur de l'accord global sur les investissements (CAI)

La Commission a annoncé suspendre toute communication sur l'accord (notamment *l'outreach* auprès des entreprises européennes) et a confirmé établir un lien entre le processus de ratification politique et la levée des sanctions chinoises visant des membres du Parlement Européen. En revanche, le travail de relecture juridique, préalable à la traduction, se poursuit.

Le Commissaire européen au commerce V. Dombrovskis a déclaré que « *nous avons [...] pour le moment suspendu certains efforts de sensibilisation politique de la part de la Commission, car il est clair que dans la situation actuelle, avec les sanctions de l'UE contre la Chine et les contre-sanctions chinoises, y compris contre des membres du Parlement européen, l'environnement n'est pas propice à la ratification de l'accord*. »

Suite à la publication d'une dépêche de l'AFP (« *EU suspends efforts to ratify China investment deal: commissioner* »), la Commission renvoyé aux propos du Commissaire dans un article du Financial Times du 24 mars : « *l'accord doit maintenant faire l'objet d'un examen juridique et être traduit avant d'être présenté pour adoption et ratification. Toutefois, le processus de ratification ne peut être dissocié de la dynamique évolutive de la relation plus large entre l'UE et la Chine. [...]Dans ce contexte, les rétorsions chinoises visant des membres du Parlement européen, et une commission parlementaire entière, sont inacceptables et regrettables. Les perspectives de ratification dépendront de l'évolution de la situation.* ». La Chine a sanctionné 14 personnes et entités européennes dont des eurodéputés, le 22 mars après que le Conseil de l'UE a adopté des sanctions en réaction à la situation au Xinjiang (*voir les brèves de la semaine du 22 mars*).

Relations Chine – Etats-Unis : Boeing s'impatiente de revenir sur le marché chinois, tandis que la connectivité aérienne entre la Chine et les Etats-Unis s'améliore

Depuis plusieurs semaines, M. Dave Calhoun, le PDG de Boeing, réitère sa confiance dans la possibilité d'un retour du 737MAX dans le ciel chinois au second semestre 2021. Il appelle le gouvernement américain à « normaliser » les relations commerciales avec la Chine, affirmant que le pays représentera jusqu'à 25% de la croissance mondiale de l'industrie aéronautique au cours de la prochaine décennie. Ces déclarations sont à replacer dans le contexte de lobbying des milieux d'affaires américains, qui ont publié en février dernier un rapport alertant les autorités sur l'importance du marché chinois pour l'industrie aéronautique. Selon ce rapport, les ventes à l'export représentent environ la moitié du chiffre d'affaire des avionneurs américains, soit 131 Mds USD en 2018 ; la Chine est le premier marché à l'export et les Etats-Unis affichaient un excédent bilatéral de 17,7 Mds USD. Les grands contrats pour l'industrie aéronautique américaine seraient une composante importante des promesses de la Chine d'importer des Etats-Unis 200 Mds USD de biens manufacturés en 2020-2021, annoncées dans le « Phase 1 deal » signé en janvier 2020. Cet accord est précisément en cours d'examen par la nouvelle administration américaine.

La Chine est d'un intérêt vital pour Boeing, où plus de 200 appareils 737MAX seraient en commande par les compagnies aériennes. En mars 2019, l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) avait promptement cloué au sol les 97 appareils de la flotte chinoise, suite aux accidents fatals de Lion Air et Ethiopian Airlines, en retirant sa reconnaissance au certificat de navigabilité de l'appareil. Début avril, Xiamen Airlines aurait débuté des opérations de modifications de sa flotte 737 MAX en vue d'une remise en service conformément aux nouvelles

directives techniques de Boeing. Cependant, en dépit des autorisations délivrées par la FAA américaine en décembre dernier (suivie par 160 autres pays), la Chine n'a toujours par renouvelé la certification à cet appareil. Même si l'Administrateur de la CAAC a invoqué des raisons techniques sur la navigabilité, la formation des pilotes et l'analyse des recommandations des rapports d'accidents par l'Indonésie et l'Ethiopie (Voir Brèves du SER, *semaine du 26 octobre 2020*), cette prudence s'explique probablement par la priorité que le régulateur chinois confère à la sécurité aérienne, sans négliger des facteurs géopolitiques liés aux tensions sino-américaines. Les nouveaux problèmes rencontrés par Boeing sur la génération électrique des 737 MAX, ayant conduit à l'immobilisation par la FAA d'une centaine d'appareils, sont assez mal venus pour le constructeur américain dans ce contexte.

A l'inverse, les décisions récentes d'un assouplissement des délivrances de visa par les autorités américaines laissent présager un rebond des liaisons aériennes entre la Chine et les Etats-Unis, notamment pour répondre à la demande des étudiants chinois. En outre, aux Etats-Unis, les preuves de vaccination par Pfizer/BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson sont déjà reconnues dans le QR Code de santé délivré par l'Ambassade de Chine, faisant office de prérequis à l'embarquement pour tous les passagers à destination de la Chine. La compagnie américaine Delta a annoncé qu'elle augmenterait ses capacités de 20% (avec des appareils plus denses en offre de sièges), tout en souhaitant accroître ses fréquences de quatre vols hebdomadaires supplémentaires vers Shanghai, avec deux vols de plus par semaine depuis Detroit et Seattle. Cela porterait le total des vols du pavillon américain à deux liaisons quotidiennes entre la Chine et les Etats-Unis (American, Delta, United), à quoi s'ajoutent également les huit liaisons hebdomadaires exploitées à ce stade par le pavillon chinois. Ces progressions de droits de trafic devraient se poursuivent sur le marché sino-américain des services aériens dans les prochaines semaines, malgré les restrictions multiples imposées par la Chine aux vols internationaux. De manière étonnante, aucune compagnie américaine n'a jamais été sanctionnée par le dispositif controversé dit de « circuit breaker », mis en place par les autorités chinoises il y a près d'un an en juin 2020, reconduit dans une nouvelle version la semaine dernière (Voir Brèves du SER, *semaine du 26 avril*). Ces dispositions sanctionnent les compagnies aériennes par l'annulation de vols entrants en Chine (ou un plafonnement des taux de remplissage) sur des durées variables, en fonction du nombre de passagers détectés positifs au COVID-19 à leur arrivée sur le sol chinois ou lors de leur quarantaine.

Relations US – Chine : la deuxième évaluation de la mise en œuvre de l'accord de phase 1 pourrait avoir lieu « à court terme »

La représentante américaine au Commerce, Katherine Tai, a déclaré le 5 mai qu'elle s'attendait à rencontrer des officiels chinois « à court terme » afin de conduire l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord de phase 1.
Pour rappel, la première évaluation de la mise en œuvre de l'accord a lieu le 25 août 2020 après plusieurs reports (voir les brèves de la semaine du 24 août 2020).

Relations Australie – Chine : l'Australie examine la propriété chinoise du port de Darwin

Le ministre australien de la Défense a déclaré le 2 mai que le comité de sécurité nationale du cabinet du Premier ministre lui avait demandé de rendre un avis sur la propriété chinoise du port de Darwin, une ville du nord du pays. Le gouvernement de la région des « Territoires du Nord » a octroyé en 2015 un bail de 99 ans à la société chinoise *Landbridge Group* pour 391 M USD. Cette décision est intervenue quatre ans après que le président de l'époque, Barack Obama, a obtenu un accord pour baser environ 2 500 Marines à Darwin.
Pour rappel, la ministre des Affaires étrangères australienne Marise Payne avait annoncé le 21 avril avoir annulé deux accords signés dans le cadre des Routes de la soie (voir les brèves de la semaine du 19 avril 2021). La ministre des Affaire étrangères bénéficie depuis décembre 2020 d'un droit de véto sur les accords signés entre les pays étrangers et les autorités infranationales telles que les Etats fédérés et les universités financées par des fonds publics (voir les brèves de la semaine du 7 décembre 2020).

Relation Australie – Chine: la NDRC annonce la suspension du dialogue économique stratégique

Le 6 mai, la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC) a annoncé, par un communiqué, la suspension du dialogue économique stratégique entre la Chine et l'Australie, sur la base de *« l'attitude actuelle du gouvernement australien à l'égard de la coopération sino-australienne »*. Le communiqué dénonce « *l'état d'esprit de guerre froide et la discrimination idéologique* ». En réaction, M. Dan Tehan, ministre australien du Commerce a déclaré que « *[l'Australie] reste ouverte à dialoguer et à s'engager [avec la Chine] au niveau ministériel* ».

Le dialogue économique stratégique Chine - Australie fait partie d'une série de mécanismes bilatéraux qui facilitent une coopération entre les deux pays, en particulier dans le commerce. La première session du dialogue a eu lieu en juin 2014, et la dernière session connue a eu lieu à Pékin en septembre 2017.

OMC : quatre nouveaux directeurs généraux adjoints nommés
Le 4 mai, la Directrice générale de l'OMC, Mme Ngozi Okonjo-Iweala a nommé quatre nouveaux directeurs généraux adjoints dont le français Jean-Marie Paugam (représentant permanent de la France à l'OMC et ancien de la DG Trésor), le chinois Xiangchen Zhang (vice-ministre du ministère chinois du Commerce et ancien représentant de la Chine auprès de l'OMC), l'américaine Angela Ellard et la costaricaine Anabel González.

Retour au sommaire (ici)

Climat des affaires

Barrières commerciales : publication du rapport annuel de l'USTR sur les barrières au marché

Le bureau du représentant américain au Commerce (USTR) a publié le 31 mars son rapport annuel sur les barrières au marché dans le monde. L'USTR a désigné la Chine comme étant le "principal contrevenant au monde" en créant des surcapacités dans plusieurs secteurs mais a noté les progrès dans certains secteurs – en particulier agricole et propriété intellectuelle – grâce à l'accord de phase 1.

- Parmi les barrières non-tarifaires, sont notamment évoquées[1]:

Les politiques industrielles :

Selon l'USTR, la Chine continue de mettre en œuvre un large éventail de politiques industrielles visant à limiter l'accès aux marchés pour les produits importés, les fabricants et fournisseurs de services étrangers tout en soutenant l'industrie chinoise par des ressources et un soutien réglementaire important.

Le plan « ***Made in China 2025*** » est pour l'USTR le plus « nuisible » d'entre eux, car visant à substituer dans 10 secteurs des technologies, produits et services étrangers par des technologies, produits et services chinois et à conquérir des parts de marché dans le monde. Cela entraîne d'un côté une discrimination des entreprises étrangères et de l'autre un fort soutien aux entreprises locales (plus de 500 Mds$ d'aide financière). Le plan *Made in China 2025* pourrait créer ou exacerber des distorsions et des surcapacités dans de nombreux secteurs.

Les entreprises d'Etat (SOEs) :

Les SOEs chinoises sont, d'après l'USTR, soumises aux règles de l'OMC pour les achats de biens et de services. La Chine aurait également garanti, lors des dialogues bilatéraux, un environnement de concurrence loyale pour toutes les entreprises (privées ou publiques) et à leur accorder un traitement non discriminatoire.

Au lieu de réformer les SOEs comme elle s'était engagée de le faire, la Chine a augmenté la mainmise du gouvernement par l'établissement de la SASAC (société de participations de l'Etat) et par différentes mesures permettant au Parti Communiste de jouer un rôle décisif dans les grandes décisions des SOEs. Par ailleurs, le gouvernement chinois a adopté un certain nombre de mesures réduisant la capacité des SOEs à accepter des investissements étrangers, en particulier dans des « secteurs clés ».

Les subventions industrielles :

L'USTR rappelle l'utilisation massive de subventions industrielles par la Chine, dont certaines semblent être interdites par les règles de l'OMC. La Chine a également omis depuis 19 ans de notifier l'OMC, comme prévu par les textes, des subventions accordées par le gouvernement.

[1] Sont également mentionnés : les subventions à la pêche, les surcapacités, les innovations indigènes, les transferts de technologie, les standards, les politiques de TIC, le cryptage, les secteurs pharmaceutique, d'appareils médicaux et cosmétiques, le crédit social, les rabais fiscaux, les recours commerciaux et l'accès aux marchés publics.

Le rapport réitère que les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon travaillent afin d'identifier d'autres actions pouvant mettre fin à ces pratiques.

Les restrictions en matière d'investissement :

L'USTR dénonce le régime d'investissements étrangers en Chine, qui serait trop restrictif et permettrait d'avantager les industries nationales. Ce régime susciterait de vives inquiétudes chez les investisseurs étrangers car étant discriminatoire. Les récentes réductions de la liste négative n'ont que peu de conséquences, les secteurs clefs (agriculture, industries extractives…) et de services (télécommunications, films, logiciels…) étant prohibées ou restreints. Les entreprises étrangères sont également discriminées dans les secteurs dits ouverts, par les obligations de licences et par le mécanisme d'examen de la « sécurité nationale » qui n'a pas de définition claire.

La politique de concurrence :

La création en 2018 de la *State Administration for Market Regulation* (SAMR), le gendarme de la concurrence, n'a pas conduit à une amélioration des conditions pour les entreprises étrangères, selon l'USTR. Les pénalités financières prononcées envers les entreprises étrangères lors des contrôles de concentrations ne semblent pas avoir pour but de rétablir la concurrence mais semblent servir les objectifs de la politique industrielle chinoise. La façon dont le droit de la concurrence s'applique aux SOEs n'est pas claire : les autorités ont affirmé qu'elles y sont soumises, mais elles semblent de fait échapper à l'œil de la SAMR, en particulier lors de fusions.

- Les barrières dans le secteur des services :

L'USTR dénonce encore cette année les nombreux défis dans le secteur des services, notamment l'utilisation de processus réglementaires discriminatoires, des interdictions informelles d'entrée, des approbations au cas par cas dans certains secteurs et des exigences lourdes en matière de licence et d'exploitation. Ces pratiques impactent les fournisseurs de services américains dans de nombreux secteurs, tels que la livraison, le *cloud*, les télécommunications, la production et la distribution de films, la vidéo en ligne, les logiciels de divertissement, ainsi que les services juridiques.
L'accord « phase 1 » a permis, selon l'USTR, de lever un certain nombre d'obstacles dans le secteur bancaire et financier, notamment : la banque, l'assurance, les valeurs mobilières, la gestion d'actifs, la notation de crédit et les services de paiement électronique.

- Protection de la propriété intellectuelle :

Selon l'USTR, malgré les réformes entreprises depuis l'accession à l'OMC, les lacunes de la protection de la propriété intellectuelle et de son application constituent des barrières importantes pour les exportations et investissements américains en Chine.
L'accord de la phase 1 répond cependant à de nombreuses préoccupations de longue date, en exigeant que la Chine révise ses régimes juridiques et réglementaires dans les domaines des secrets commerciaux, de la propriété intellectuelle liée aux produits pharmaceutiques, des brevets, des marques et des indications géographiques. L'USTR constate que la Chine a publié plusieurs projets de lois ainsi que des mesures de mise en œuvre mentionnées dans l'accord de phase 1 (concernant les secrets commerciaux, les droits d'auteurs et la contrefaçon).

L'USTR a par ailleurs, dans son rapport « Special 301 » sur la propriété intellectuelle publié le 1er mai, souligné que la Chine a échoué à respecter la totalité des engagements pris dans l'accord de phase 1 concernant la propriété intellectuelle, malgré les différentes réformes en cours. L'USTR dénonce le manque de mise en œuvre effective des nouvelles réformes ainsi que des problèmes de longues dates toujours non résolus tels que la contrefaçon et le dépôt de marque.

- Les barrières dans le secteur agricole :

La Chine reste un marché difficile et imprévisible pour les exportateurs agricoles américains selon l'USTR, en grande partie à cause de l'application incohérente des réglementations et de l'intervention sélective sur le marché par les autorités réglementaires.
L'USTR se félicite de l'accord de phase 1 qui représente un progrès du point de vue de certaines barrières, notamment concernant la viande, la volaille, les produits de la mer, le riz, les produits laitiers, les préparations pour nourrissons, les produits horticoles, les aliments pour animaux, les additifs alimentaires, et les produits de la biotechnologie agricole.

Retour au sommaire (ici)

Industrie et numérique

Télécommunications : les essais préparatoires au déploiement de la 5G en Inde n'incluent pas les équipementiers chinois

Le 4 mai, le ministère indien des Communications a annoncé l'autorisation pour une douzaine d'opérateurs de télécommunications de mener des essais préparatoires au déploiement de la 5G, en s'appuyant sur des équipements européens (Ericsson, Nokia), sud-coréens (Samsung) et indiens (C-Dot, Reliance JioInfoComm), sans mentionner les équipementiers chinois. Ces essais, d'une durée de six mois, ont vocation à expérimenter différents cas d'usage de la 5G (télémédecine, éducation à distance, industrie 4.0, exploitations agricoles) en vue du déploiement général de la 5G en Inde, annoncé pour fin 2021-début 2022.

Si les équipementiers chinois sont omis des essais préparatoires, ils ne sont pas non plus explicitement bannis du marché de la 5G, comme c'est le cas des Etats-Unis, de l'Australie, du Royaume-Uni et de la Suède. Le 15 juin prochain sera publiée la liste des équipementiers « de confiance », auprès desquels les opérateurs auront l'obligation de se fournir, à moins d'obtenir une autorisation de l'organe coordinateur de la cybersécurité nationale (NSCS). Si l'EconomicTimes relevait en mars dernier que Huawei et ZTE répondaient aux critères d'éligibilité pour figurer sur cette liste (*voir brèves du SER de Pékin de mars 2021*), il est à noter que le département des télécommunications pourrait également publier une liste des équipementiers « interdits », et que ces annonces interviennent dans un contexte diplomatique tendu entre les deux pays (interdiction de 177 applications chinoises en Inde, dont TikTok et WeChat en septembre et janvier derniers).

Automobile : DPCA lance une « stratégie du nouveau lion » (新狮战略)

La coentreprise entre Dongfeng et Stellantis (issue de la fusion entre Fiat Chrysler Automobiles et PSA), DPCA, met en avant une « stratégie du nouveau lion » (新狮战略). Trois nouveaux modèles de SUV sont lancés dans ce cadre : le 4008, le 4008PHEV et le 5008. Selon DPCA, les équipements présents dans ces modèles sont de meilleure qualité : par exemple, les phares à LED, disponibles auparavant seulement sur les modèles haut de gamme, ont été ajoutés aux modèles d'entrée de gamme, tandis que toutes les séries disposent désormais d'une boîte de vitesse Aisin 8AT et d'écrans tactiles 10 pouces.

Outre ces nouveaux modèles, plusieurs mesures s'inscrivent dans cette nouvelle stratégie. DPCA cherche d'abord à minimiser la décote des véhicules vendus, leur valeur résiduelle étant aujourd'hui inférieure à celle de véhicules japonais ou allemands par exemple. A cet égard, la coentreprise a lancé une politique de rachat visant à mieux préserver la valeur résiduelle du véhicule : prix de rachat fixé à 85% du prix initial un an après l'achat, à 75% après deux ans et à 65% après trois ans, afin que la valeur des véhicules se déprécie moins vite. Par ailleurs, DPCA a introduit une politique de garanties (sur la valeur, la maintenance, l'entretien et l'assurance du véhicule), ainsi qu'un fonds de service à la clientèle ; en cas de litiges économiques par exemple, DPCA mettra en œuvre une compensation anticipée. Enfin, selon Yicai, DPCA a mis en place des politiques de subventions pour certains concessionnaires, dont notamment des commissions aux conseillers de ventes aux magasins 4S.

Selon les données de la coentreprise, les ventes seraient en croissance depuis septembre 2020, dont une augmentation de 203% au T1-2021 en g.a. – dans un contexte de forte reprise des ventes automobiles sur le

marché chinois (+76,6% au T1-2021 pour les véhicules particuliers en raison de la forte contraction des ventes début 2020). Citroën s'est installé en 1992 à Wuhan, formant la coentreprise DPCA.

Cosmétiques : entrée en vigueur de règlementations prévoyant une exemption de tests sur animaux pour les produits cosmétiques d'« utilisation générale » étrangers entrant sur le marché chinois

De nouvelles règlementations sur les produits cosmétiques, annoncées en mars dernier par l'administration nationale des produits médicaux (NMPA), sont entrées en vigueur le 1er mai. Ces règlementations offrent désormais une possibilité d'importer des produits cosmétiques d'« utilisation générale » sans tests sur animaux préalables à la mise sur le marché.

Jusqu'à présent, les produits cosmétiques importés en Chine devaient faire l'objet d'examens, dont une obligation de test sur animaux en amont de leur mise sur le marché chinois, et pouvaient également être soumis à des tests sur animaux en cas de plaintes clients ou de rappels de produits – donc après leur mise sur le marché. La seule exemption possible concernait les entreprises distribuant leurs produits *via* les plateformes d'e-commerce (JD.com, Tmall). Les nouvelles règlementations, entrées en vigueur ce 1er mai, prévoient que les cosmétiques d'« utilisation générale » n'auront pas l'obligation de tests sur animaux en amont de leur mise sur le marché chinois, à condition que les entreprises fournissent : i) une certification, délivrée par les autorités du pays d'origine, du système de gestion de la qualité pour la production de cosmétiques ; et ii) des résultats d'évaluation du produit prouvant sa sécurité. Toutefois, il est à noter que ces règlements concernent seulement les tests sur animaux avant mise sur le marché chinois – et non ceux après mise sur le marché en cas de plaintes clients ou rappels de produits. Dans le cas de la France, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) peut délivrer des certificats de conformité aux bonnes pratiques de fabrication (BPF), ce qui permettrait en l'espèce aux entreprises françaises d'exporter vers la Chine sans tests sur les animaux pour la catégorie des produits cosmétiques d'« utilisation générale ».

Si ces mesures représentent une avancée pour l'entrée de produits cosmétiques sur le marché chinois sans tests sur animaux, plusieurs conditions restent à considérer. Le règlement sur la supervision et l'administration des cosmétiques (CSAR), entré en vigueur en janvier 2021, remplace les règlements sur le contrôle de l'hygiène des cosmétiques (CHSR), existant depuis 1989. Il s'agit d'une étape importante vers la création d'un cadre légal complet de la gestion et la vente de produits cosmétiques en Chine, qui comprend plusieurs éléments :

- La confirmation de la distinction entre les cosmétiques d'« utilisation générale » et d'« utilisation spéciale », le nombre de produits inclus dans cette dernière catégorie (par exemple les teintures capillaires, les produits de blanchiment de la peau, les écrans solaires, les produits anti-chutes de cheveux) ayant été réduit.
- La simplification du processus d'approbation des nouveaux ingrédients, qui ne requerront qu'une approbation de la NMPA (à l'exception des ingrédients pour les produits cosmétiques d' « utilisation spéciale »).
- Une labellisation des produits cosmétiques ne contenant pas d'information fausse ou trompeuse.
- Enfin, et de manière plus importante, l'obligation de nommer un agent responsable national (une personne morale) qui aura la responsabilité de la qualité, l'efficacité et la sécurité des produits cosmétiques. L'existence de cet agent, qui doit être situé en Chine, est un prérequis pour demander un enregistrement de produit auprès de la NMPA. Si ce statut a été introduit pour la première fois en 2017, le CSAR exige désormais que l'agent responsable national satisfasse à des exigences spécifiques ; en cas

de manquement, celui-ci s'exposerait à des amendes et sa responsabilité pénale pourrait même être engagée.

La personne morale désignée comme étant agent responsable national doit être approuvée par la NMPA. Plusieurs options seraient envisageables pour désigner l'agent responsable national : soit une WFOE (*wholly foreign owned enterprise*) en Chine, bien qu'il ne soit pas garanti que la WFOE puisse être approuvée comme agent responsable national par la NMPA à court terme ; soit un partenaire (distributeur) local, préalablement identifié et dont la relation de partenariat serait clairement et contractuellement définie.

En 2020, les exportations de cosmétiques vers la Chine ont fortement augmenté (+20,7%). Si la forte augmentation des ventes en Chine en 2020 s'explique par l'impossibilité de voyager en raison du contexte sanitaire, il est peu probable, du moins à court terme, que les dépenses nationales reviennent aux niveaux pré-pandémiques.

Retour au sommaire (ici)

Développement durable, énergie et transports

Energie : le prix du charbon thermique a augmenté de 50 % en glissement annuel en avril 2021

Depuis le mois d'avril, le prix du charbon continue à augmenter, notamment le prix spot du charbon thermique (le charbon utilisé dans les centrales thermiques) atteignant jusqu'à plus de 800 RMB (env. 103 EUR), soit une augmentation de 50 % en glissement annuel (g.a.). Ce phénomène s'explique principalement par une forte demande depuis ces deux derniers mois. Les mois de mars à mai sont traditionnellement une période creuse pour le prix du charbon, entre les mois d'hiver de forte consommation pour du chauffage et les mois d'été pour de la climatisation. Cependant, ce phénomène récurrent n'a pas été observé cette année. Selon l'Administration nationale de l'Energie (NEA), la consommation totale de charbon au premier trimestre de 2021 a augmenté de 15,8 % en g.a. et de 8,4 % par rapport à la même période au T1 2019. Plus particulièrement, la consommation de charbon thermique a augmenté de 20,6% en g.a..

Cette forte demande s'explique par des niveaux de stockage de charbon anormalement bas, après l'épisode de pénurie de cet hiver (voir Brèves du SER du 4 janvier 2021). Les sociétés de production d'électricité sont donc encore en train de ravitailler leurs entrepôts à l'approche de la saison estivale, poussant ainsi les prix à la hausse. Pourtant, la production de charbon a elle aussi concomitamment augmenté. Les chiffres du Bureau national des Statistiques (NBS) montrent que la production domestique de charbon au T1 a atteint un niveau de record de 971 millions tonnes, soit une augmentation de 16 % en g.a. Néanmoins, une telle production n'arrive pas à répondre à la hausse de la demande.

Les récents accidents (4 morts dans le Shanxi, 8 morts dans le Guizhou, 21 mineurs coincés dans le Xinjiang) ont amené à un renforcement des contrôles de sécurité, empêchant une augmentation plus importante de l'offre. La Commission nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) a demandé lors d'une réunion le 7 avril de renforcer la production de charbon jusqu'au niveau maximal de l'hiver pour stabiliser le prix du charbon.

A noter que malgré la hausse considérable du prix qui entraîne mécaniquement une croissance des bénéfices des sociétés charbonnières, les investisseurs restent prudents pour le secteur du charbon dans un contexte d'objectif de neutralité carbone en 2060. Selon la *China International Capital Corporation* (CICC), on remarque une sortie nette d'obligations de plus de 25 milliards RMB (3,2 Mds EUR) par mois dans l'industrie charbonnière depuis novembre dernier. Pour référence, en septembre 2020, la valeur totale d'obligations investies dans ce secteur était de 987 Mds RMB (127 Mds EUR).

Transports : les congés de début mai effacent les effets de la crise du COVID-19 sur le nombre de voyageurs

Selon des informations préliminaires, l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) estime que 8,66 millions de passagers ont pris l'avion pendant la période de congés du 1er au 5 mai 2021. Si cela constitue une forte augmentation par rapport à l'an dernier (+173,9%), l'information significative est que le volume de passagers est quasiment égal à celui de 2019 (-0,8%). Les vols devraient atteindre un coefficient de remplissage moyen de 80,7% (seulement -3% par rapport à 2019). Ce sont 74 229 vols qui devraient être opérés (+84,2% par rapport à

2020 et -7,7% par rapport à la même période en 2019). L'offre de sièges a été très importante, China Southern songerait même à redéployer ses A380 sur le réseau intérieur, entre Beijing Daxing et Canton Baiyun.

En comptant les autres moyens de transport (train, route, bateau) ce sont au total 267 millions de passagers qui ont voyagé pendant cette période de congés, soit une moyenne de 53,75 millions par jour. Le 1er mai, 18,83 millions de trajets en train ont été enregistrés (en hausse de 9,2% par rapport à 2019), établissant un nouveau record du nombre de passagers sur une journée et ce malgré l'annulation et le retard de plusieurs dizaines de trains à la gare de Pékin Ouest en raison de pannes de courant, provoquant une marée humaine dans la gare.

Environnement : la Chine serait le deuxième pays financeur d'entreprises liées au risque de déforestation après le Brésil, selon un rapport de Forests & Finance

Une nouvelle étude de Forests & Finance –une coalition de groupes de recherche et d'ONG des Etats-Unis, d'Indonésie, des Pays-Bas, du Brésil et de Malaisie - classe la Chine au deuxième rang pour le financement de la production de matières premières liées au risque de déforestation tropicale. Entre janvier 2016 et avril 2020, les institutions financières chinoises (75 créanciers dont les 4 principales banques commerciales chinoises ainsi que plus de 100 investisseurs institutionnels) auraient ainsi octroyé 15 Mds USD en prêts et souscriptions à plus de 300 entreprises opérant dans des secteurs à haut risque de déforestation (bœuf, soja, industrie papetière, caoutchouc, huile de palme, bois de charpente) au Brésil, en Asie du Sud-Est et en Afrique Centrale et de l'Ouest. Ce montant place la Chine derrière le Brésil (53 Mds USD), 1er producteur mondial de soja et 2ème producteur de bœuf, et devant l'Indonésie (14 Mds USD) 1er producteur d'huile de palme et l'un des plus gros producteurs de caoutchouc et de bois tropical.

Le rapport identifie cinq principaux récipiendaires des financements chinois aux pratiques peu respectueuses des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Notamment, 1/3 de ces financements (soit 5 Mds USD) auraient été attribués aux groupes indonésiens *Sinar Mas* et *Royal Golden Eagle*, connus pour leurs implications diverses en matière de déforestation, de dégradation des sols, d'incendies de forêts, de violation des droits fonciers et humains et de corruption.

Soulignant un manque de réglementations nationales pour assurer la *due diligence* des institutions financières chinoises, le rapport fournit diverses recommandations pour inciter celles-ci à vérifier les performances ESG de leurs clients.

Développement durable : Xi Jinping annonce un contrôle strict des projets à forte consommation d'énergie et à fortes émissions

Le président chinois XI Jinping a présidé le 30 avril dernier un séminaire du Bureau politique du PCC sur le renforcement de la construction de la civilisation écologique. Lors de cette réunion, il a notamment affirmé que les projets à forte consommation d'énergie et à fortes émissions (polluants et CO_2) devaient être supprimés. Le même jour, la Commission nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) a organisé une réunion de travail pour renforcer le contrôle sur le développement des projets à « deux fortes » (« Lianggao » en chinois) afin d'atteindre l'objectif d'une baisse d'intensité énergétique d'environ de 3 % cette année.

Pour mémoire, le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE) a lancé le 14 avril dernier un appel à commentaires concernant des lignes directrices sur le contrôle des projets « Lianggao » (cf. brèves du SER de la semaine du 19 avril 2021), cette expression désignant les projets à forte consommation d'énergie et à fortes émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Ce projet de lignes directrices liste six principaux secteurs : pétrochimie, sidérurgie, cimenterie, métallurgie, carbochimie et centrales thermiques.

Par ailleurs, une interview de M. WU Xianfeng, directeur général adjoint du département de l'Environnement atmosphérique au MEE, montre que les autorités chinoises estiment que le secteur de la cimenterie devient l'un des secteurs les plus polluants en Chine, les secteurs de la sidérurgie et des centrales thermiques ayant procédé à des modernisations permettant la réduction des émissions de polluants (principalement particules fines, dioxyde de soufre et oxydes d'azote).

Retour au sommaire (ici)

Actualités régionales

Shanghai : forte hausse de la consommation durant les congés de la Fête du Travail

Du 30 avril au 4 mai, la consommation (hors achats en ligne) a atteint 19,6 Mds CNY (3 Mds USD) à Shanghai, soit +30,4 % de croissance en glissement annuel et +9,6 % par rapport à la même période en 2019. Les biens ayant porté la croissance de la consommation sont les produits de luxe, les cosmétiques et les véhicules. Les ventes de voitures ont augmenté de +23,9 % entre le 1er et le 3 mai, et les ventes de véhicules à nouvelle énergie de +159 %. 4,47 millions de personnes ont visité Shanghai (+64,4 % en g.a.).

Source : Shine

Shanghai : le e-Yuan fait ses débuts à Shanghai pour la fête du Double 5

Shanghai fait partie des villes où le e-yuan est désormais disponible dans certains lieux de consommation. Ainsi, dans différents marchés et magasins du centre-ville, les clients peuvent payer avec le e-yuan et y sont encouragés par l'octroi de réductions. Afin d'utiliser ce mode de paiement, les clients doivent détenir un compte dans l'une des six banques d'Etat. Le e-yuan est particulièrement encouragé pour la fête du Double 5 (5/5), fête commerciale lancée à Shanghai le 5 mai et qui durera un mois. Le lancement officiel du Double 5 s'est déroulé le 1er mai au soir en présence de Li Qiang, secrétaire du Parti de Shanghai, et de Wang Wentao, ministre du Commerce.

Source : The Paper, Shine

Retour au sommaire (ici)

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Reprise économique au T1-2021 : Hong Kong connait une croissance du PIB de 7,8% (g.a) au premier trimestre, nourrie par la hausse de 33% des exportations et de 7,5% des ventes de détail

Le département du recensement et des statistiques hongkongais (CS&D) a publié cette semaine les estimations avancées du PIB au T1-2021 ainsi que les chiffres du commerce extérieur et des ventes de détail pour le mois de mars.

Les estimations avancées du PIB font état d'une croissance de 7,8% au premier trimestre en glissement annuel (+5,3% en termes séquentiels Q1-2021/Q4-2020). Ces chiffres sont largement supérieurs aux attentes (consensus Bloomberg à 3,7% en g.a) et marquent un redémarrage important pour l'économie hongkongaise après 6 trimestres consécutifs de contraction (-6,1% pour le PIB sur l'année 2020).

Cette importante reprise au T1-2021 tient principalement à trois facteurs (par ordre d'importance décroissante) : l'effet de base du T1-2020 qui avait marqué une contraction de 9,1% du PIB (g.a), le dynamisme accru des exportations de biens (+30,7% en g.a, termes réels) et la hausse des ventes de détail (+7,5% en g.a). Le détail des tendances par composantes principales du PIB affiche par ailleurs une hausse de 6,7% des dépenses publiques et de 4,5% de l'investissement privé (FBCF).

La hausse des exportations de biens hongkongaise, déjà visible aux mois de janvier et février (respectivement +44% et +30,4% en g.a) s'est poursuivie au mois de mars (+26,4%), portant la progression sur le premier trimestre à 30,7%. Les importations ont, dans le même temps, également repris (+24% sur le T1-2021, dont +21,2% en mars). Les exportations vers la Chine (+39,8% au T1 en g.a) ont été le principal moteur du commerce extérieur hongkongais au T1, celles-ci représentant 57,4% du total des exportations de la R.A.S. Les Etats-Unis, deuxième client de Hong Kong ont également tiré les exportations via Hong Kong à la hausse (+19,5% en g.a), de même que Taïwan (+49,1% en g.a). Pour mémoire, les exportations hongkongaises avaient diminué de seulement 1,5% au cours de l'année 2020 (-3,3% pour les importations).

Par type de biens, les appareils électriques (43,4% du total des exportations hongkongaises) ont constitué le poste ayant le plus contribué à la hausse des exportations de biens hongkongaises, avec une hausse de 34,7% au T1-2021 (g.a), suivis par les équipements de télécommunications (second poste d'exportations) en hausse de 29% au T1-2021 (g.a).

En ce qui concerne les importations, la répartition par postes suit une tendance comparable avec une hausse de 34,7% (g.a) pour les appareils électriques (43,7% du total des importations hongkongaises) et de 29% pour les appareils de télécommunication (14,3% du total).

Les ventes de détail ont une contribution positive à la variation du PIB au T1 2021 (+7,5% en g.a), mais les chiffres du mois de mars se situent en deçà des prévisions avec une hausse de 20% en valeur (g.a), contre 34% pour le consensus Bloomberg, après une progression de 30% en g.a au mois de février. Janvier avait enregistré un recul

de -13,6% en janvier en raison de l'effet de base défavorable. Au cours du T1-2021, les ventes de détail affichent une contraction en termes séquentiels par rapport au T4-2020 de -2,2% (en données désaisonnalisées). En glissement annuel, les ventes de détail du T1-2021 sont toutefois en hausse (+7,2%) grâce à l'effet de base du T1-2020 mais demeurent largement en dessous du niveau pré-pandémique (-32,5% par rapport au T1-2019).

Macao

Casinos : les revenus des casinos ont augmenté en avril de +1014,4% (g.a)

Au cours des quatre premiers mois de 2021, les revenus des casinos ont augmenté de +2,6% en glissement annuel à 4 Mds USD. En avril, ils ont augmenté de +1014,4% en g.a à 1 051 M USD et de +1,1% par rapport à mars 2021, le mois le plus élevé depuis le début de l'épidémie. Le niveau de 2019 n'est toutefois pas retrouvé, et les revenus sont en repli de -64,4% par rapport à avril 2019.

Retour au sommaire (ici)

Taïwan

PIB : la croissance atteint 8,16% au T1 2021

Selon les derniers chiffres publiés le 30 avril par la DGBAS, le PIB taïwanais a augmenté de 8,16% au premier trimestre 2021 en glissement annuel, bien au-delà des prévisions de fin février (6,20%). Ce niveau - le plus élevé depuis le T4 2010 - est à imputer à la hausse importante des capacités de production et des investissements. La contribution du commerce extérieur s'établit à 4,53 pb, avec une hausse des exportations de biens et de services de 19,57% et de 14,63% pour les importations. Cette performance s'explique par la forte demande externe d'équipements destinés au télétravail, au développement des activités commerciales en ligne et à la 5G. L'investissement progresse de 8,29% et contribue positivement à la croissance (+2,03 pb). Les dépenses publiques (+4,32%), tout comme la consommation privée (+2,08%), apportent une contribution positive avec respectivement +0,58 pb et +1,02 pb. La DGBAS relève en conséquence ses prévisions de croissance pour 2021 à 5% (contre 4,64% annoncés en février dernier).

Propriété intellectuelle : le dernier rapport annuel « Special 301 » des Etats-Unis se félicite des efforts de Taïwan dans le domaine de la protection du secret des affaires

L'*Office of the United States Trade Representative* (USTR) a publié le 30 avril son rapport annuel « Special 301 », portant sur la protection de la propriété intellectuelle de ses partenaires commerciaux. Le rapport se félicite des efforts réalisés par certains partenaires, notamment l'UE et Taïwan, dans le renforcement de la protection du secret des affaires. Il a également rappelé que suite au récent amendement de la loi taïwanaise « Trade Secrets Act », une entreprise taïwanaise de semi-conducteurs avait été condamnée pour espionnage industriel. Pour rappel, il s'agit de UMC (deuxième fondeur de semi-conducteurs après TSMC), qui a été condamné par le tribunal taïwanais à une amende de 100 M TWD (3 M USD), et ses anciens employés à des peines allant de 5 à 6 ans de prison. Dans son rapport, l'USTR souligne la qualité de la coopération en matière de propriété intellectuelle avec Taïwan, en évoquant la dernière formation virtuelle, organisée par le bureau américain de Taipei (AIT) et les autorités taïwanaises, sur la protection des secrets commerciaux et la prévention du piratage numérique. Selon ce rapport, Taïwan fait partie d'une liste de pays où le niveau de piratage via des appareils utilisant le streaming illicite et des applications de service de télévision sur protocole Internet (*Internet Protocol Television*, IPTV) est encore élevé.

CBC : BNP Paribas parmi les trois banques étrangères les plus rentables à Taïwan

Dans un post sur Facebook, la Banque centrale annonce l'implantation à Taïwan de la Bank Rakyat Indonesia, celle-ci ayant obtenu le feu vert de la FSC en août 2020. Taiwan comptait jusqu'ici 26 implantations en provenance de 13 pays (sans compter les 3 banques chinoises). Les Etats-Unis arrivent en première position (6 établissements bancaires), suivis par la France (4 : Société Générale, BNP Paribas, CACIB et Natixis), puis le Japon et Singapour à égalité (3), Hongkong (2), l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse, les Pays-Bas, l'Espagne, la Thaïlande, les Philippines et l'Australie ne comptant chacun qu'une seule implantation. Les actifs des banques étrangères à Taïwan ont atteint, fin 2020, 3370 Md TWD (98 Md euros), soit 5,48% du total des actifs des banques taiwanaises

et enregistré un des meilleurs résultats sur ces dernières années avec un bénéfice net de 23,8 Md TWD (un peu plus de 690 M euros). Selon la CBC, les banques étrangères les plus performantes sont : Mizuho, JP Morgan Chase Bank et BNP Paribas.

TAIEX : consolidation du principal indice boursier après la hausse continue des derniers mois

Le TAIEX, principal indice de la bourse de Taïwan, a enregistré, le 4 mai, une baisse de 288,57 points (1,68%) se stabilisant à 16 933,78 points en fin de séance avec un volume d'échanges de 664,2 Mds TWD soit 23,762 Mds USD. Les cessions ont principalement porté sur les secteurs de l'économie traditionnelle notamment le transport maritime : Evergreen Marine Corp. (-10%), Yang Ming Marine Transport Corp. (-8,78%) et Wan Hai Lines Ltd (-10%). Les valeurs sidérurgiques qui avaient progressé récemment annonçant un redressement des secteurs de l'économie traditionnelle ont également chuté : China Steel Corp. (-5,97%), Tung Ho Steel Enterprise (-7,96%) et Yieh Hsing Enperprise (-10%). Cette consolidation partielle du marché conclu une hausse continue du TAIEX qui a successivement franchi depuis 2020 les seuils des 16000 et 17000 points. Les valeurs technologiques restent orientées à la hausse dans un climat général porté par une croissance économique à plus de 8% au T1. L'appréciation du TWD face au dollar américain a soutenu ces cessions de valeur même si la position des investisseurs institutionnels étrangers s'est renforcée au final de 88,85 M TWD.

GNL : le MOEA propose de construire le terminal gazier de Guantang un peu plus loin des côtes

Alors que la tenue d'un référendum en août prochain risque de mettre en péril le projet de construction d'un terminal méthanier à Taoyuan, pour des raisons écologiques, la ministre de l'Economie, WANG Mei-hua, a proposé de positionner le site un peu plus loin des côtes (455 m) soit à 1,2 km afin de protéger les récifs d'algues menacés par ce projet. Cette alternative nécessite un budget supplémentaire de l'ordre de 15 Md TWD (436 M euros), et reporte la construction à un délai supplémentaire de deux ans et demi pour une mise en opération à juin 2025. Le Vice-Ministre de l'économie, TSENG Wen-sheng, a rappelé de son côté que les deux terminaux gaziers fonctionnaient déjà en surcapacité, et que si cette proposition n'était pas acceptée, et qu'il fallait opter pour un autre site, cela signifiait un nouveau retard de 11 années : les nouvelles centrales à gaz prévues pour être en opération en 2025 ne pourraient donc pas démarrer.

Retour au sommaire (ici)

Mongolie

Investissements étrangers : le volume d'IDE, en hausse depuis le début de l'année 2021, atteint 314,8 MUSD en mars.

La Banque de Mongolie a annoncé que les investissements directs étrangers (IDE) ont atteint 314,8 MUSD en mars (en augmentation de 54 % par rapport à l'année précédente) et 514,6 MUSD en cumulé sur les trois premiers mois de l'année 2021. La balance des paiements a affiché un excédent de 163,4 MUSD en mars, ce qui témoigne du rétablissement de la situation économique dans le pays. Le volume d'investissement étranger n'a pas dépassé 1,6 Md USD en 2020, en diminution considérable par rapport aux années précédentes, en raison de l'impact de la pandémie de COVID19 sur l'économie mondiale et nationale. La Banque de Mongolie estime qu'environ 1,4 Md USD d'investissements directs seront réalisés en 2021.

Banque centrale : record enregistré des réserves officielles de change à 4,7 Mds USD

Selon la Banque de Mongolie, les réserves officielles de change du pays ont atteint un nouveau record à 4,774 Mds USD en mars 2021, représentant une augmentation de 5,8 % par rapport au mois précédent et de 16,62 % par rapport à la même période en 2020. Le total des dépôts dans les banques commerciales est aussi en augmentation de 28,7 % en mars, par rapport à la même période l'année précédente, pour atteindre 18,5 Tr MNT (5,4 Mds EUR). Sur ce total, 23,6 % sont des dépôts en devises étrangères, en augmentation de 18,7 % en glissement annuel. Cet accroissement des réserves de change devrait avoir un impact positif sur la stabilité du taux de change du MNT et permettre aux autorités de résoudre les enjeux liés aux remboursement de dette extérieure et des paiements prévus à moyen terme. Elle contribuera également à maintenir la stabilité et la hausse des notations de crédit.

Marché du travail : le taux de chômage en hausse à 7,6% au niveau national en 2020

Depuis le début de la pandémie de COVID19, la Mongolie a imposé de lourdes mesures de confinement strict à cinq reprises. Le dernier confinement en date (d'une durée de quatre semaines) devrait être progressivement levé à partir du 8 mai 2021. Au quatrième trimestre 2020, le taux de chômage a augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent pour atteindre 7,6 %, selon la Banque de Mongolie. Toutefois, la banque centrale a annoncé que cette augmentation des chiffres du chômage était principalement due à l'augmentation du chômage non enregistré.

Retour au sommaire (ici)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet
Rédacteurs : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Dominique Grass, Li Wei, Lianyi Xu, Pascal Millard, Florian Surre, Odile Huang, Hugo Debroise, Charlotte Lau, Chen Cheng, Max Chang

Revu par : David Karmouni, Antoine Moisson, Orhan Chiali, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, François Lemal

Pour s'abonner : florent.geelhanddemerxem@dgtresor.gouv.fr
Suivez-nous sur LinkedIn : www.linkedin.com/company/ambassade-de-france-en-chine/